

## Sonecom

Sonecom est depuis 20 ans un partenaire de choix des institutions privées, publiques et associatives pour la **réalisation d'enquêtes, de sondages et d'études** : notoriété, satisfaction, opinion publique, besoins & attentes, baromètre, état des lieux, évaluation, observatoire.

## Type de travail

Pour réaliser ses **enquêtes par questionnaires**, SONECOM travaille avec un réseau d'**enquêteurs indépendants**, à qui sont confiés tout travail d'enquêtes (**sur le terrain, par téléphone**, etc.) ainsi que tout travail y afférant (codification, saisie informatique, etc.).

Au lancement de chaque enquête, l'enquêteur assiste à un **briefing** où est précisé le travail à effectuer (méthodologie, déontologie, etc.), la rémunération ainsi que le délai à respecter pour la remise du travail.

L'enquêteur détermine lui-même le travail qu'il s'engage à effectuer et organise son travail dans ce délai (horaire flexible). La convention entre les parties expire de plein droit à la fin de chaque enquête.

## Renseignements et inscriptions

De nombreuses informations concernant notre activité figurent sur notre site web de Sonecom **[www.sonecom.be](http://www.sonecom.be)**. Ces informations permettent de se forger une première impression sur le type de travail et sur l'intérêt qu'y trouveraient les enquêteurs.

Nous invitons les personnes intéressées par le travail d'enquêteur à **s'inscrire en ligne** (« devenir enquêteur »). Elles feront alors partie de notre base de recrutement. Nous les contacterons ensuite, dès le lancement des prochaines études.

Pour faire partie du **réseau d'enquêteurs** de SONECOM, il faut être inscrit valablement, c'est-à-dire, avoir rempli et signé le contrat d'enquêteur indépendant (lors du briefing).

## Qui peut travailler comme enquêteur indépendant ?

- ✓ **ETUDIANTS** âgés de moins de 25 ans
- ✓ **INDEPENDANTS** à titre principal ou activité complémentaire
- ✓ **FEMMES/HOMMES MARIE(E)S** dont le conjoint cotise

## Rémunérations

Les enquêteurs sont rétribués à la pièce (questionnaire complété ou traité). Le prix par enquête est fixé au début de la recherche en fonction de différents critères (complexité et longueur du questionnaire, profil des personnes à interroger, délais, etc.).